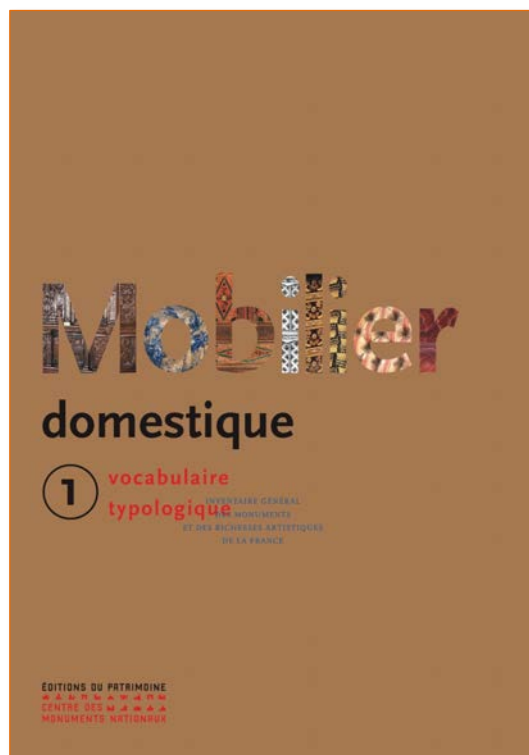


Les Éditions du patrimoine présentent

Mobilier domestique – I

Vocabulaire typologique

Collection « Vocabulaires »



- Épuisé depuis plusieurs années, **l'un des fondamentaux de la collection** à nouveau disponible.
- À l'occasion de cette nouvelle édition, **une reliure souple et un nouveau prix**, plus accessible.
- **Le plus vaste répertoire du mobilier**, sous toutes ses formes et fonctions

Contacts presse :

Editions du patrimoine :

Clair Morizet – 01 44 54 95 23

Ismael Loubatières – 01 44 54 85 50

clair.morizet@monuments-nationaux.fr

ismael.loubatieres@monuments-nationaux.fr

Mobilier domestique est l'un des titres de référence de la collection des Vocabulaires de l'Inventaire (ou « Principes d'analyse scientifique »), cette géniale collection née en 1971 sous l'impulsion intellectuelle d'André Chastel, soutenue par André Malraux. Pour « recenser, étudier, faire connaître » le patrimoine, les chercheurs avaient besoin de partager les mêmes outils terminologiques et donc, de fixer le langage de chacun des champs de connaissance afin d'en préciser les différentes notions, les particularités des techniques et des formes.

Depuis plusieurs années, le tome I de cet ensemble n'était plus disponible, et régulièrement réclamé par les amateurs et les jeunes chercheurs car il s'agit d'une étude qui fait toujours référence et n'a jamais été dépassée, par la diversité de ses définitions et l'ampleur de l'iconographie.

Cet immense répertoire recense tous les aspects du meuble : appellations, fonctions et formes. L'ouvrage, par sa présentation méthodique et son illustration très riche, met en évidence les évolutions historiques ou stylistiques du mobilier domestique ainsi que son rôle dans la vie quotidienne. Avec le vocabulaire consacré aux objets civils domestiques, il constitue une véritable encyclopédie des objets mobiliers français.

Mobilier domestique – I

Vocabulaire typologique

Nicole de Reyniès

Parution : 5 mars 2020 – Prix : 60 €

21,5 x 30,5 cm – 684 pages – 1600 illustrations

Relié

EAN 9782757707029



Également disponible :
Mobilier domestique – 2
568 pages – 60 €
EAN 9782858224623

Avant-propos, Geoffrey de Bellaigue **Introduction**

- I.** Vocabulaire des éléments constitutifs
 - Éléments généraux
 - Éléments fixes
 - Éléments mobiles
 - Garnitures

- II.** Termes généraux typologiques

- III.** Les meubles de repos
 - Les sièges
 - Les sièges à plusieurs places
 - Les lits de jour
 - Les lits
 - Les meubles de maintien pour enfants

- IV.** Les tables et pupitres
 - Les tables
 - Les tables à jeux
 - Les billots
 - Les pupitres

- V.** Les meubles de rangement, de conservation et d'exposition
 - Les coffres
 - Les coffrets
 - Les commodes
 - Les armoires
 - Les étagères
 - Les égouttoirs
 - Les supports divers
 - Les meubles à nombreux tiroirs ou cases

Au sommaire du tome 2 :

- *Les meubles d'hygiène*
- *Les meubles d'éclairage et de chauffage*
- *Les meubles de protection, les meubles d'élévation*
- *Les meubles liés aux activités alimentaires*
- *Les meubles liés à l'entretien et à la fabrication du linge*
- *Les meubles d'agrément, les meubles de culte domestique*
- *Les instruments de mesure*
- *Les meubles à fonctions combinées*
- *Les meubles à transformation*
- *Les meubles jouant un rôle architectural*

L'auteur

Conservatrice générale honoraire du patrimoine, **Nicole de Reyniès** est l'auteur de plusieurs ouvrages et notamment aux Éditions du patrimoine, où elle a publié *l'itinéraire* du château de Châteaudun, ainsi que *La tapisserie au XVII^e siècle* et les collections européennes (1999). Elle a également participé au livre *La tapisserie française, du Moyen Âge à nos jours* (2017). Elle a publié *Les tapisseries des Hospices de Beaune* (1993), *Isaac Moillon, un peintre du roi à Aubusson* (2005), *Le cardinal Armand Gaston de Rohan, un amateur d'art du Grand Siècle aux Lumières* (2013).

Pour cet ouvrage, les experts suivants avaient été consultés :

Daniel Alcouffe, conservateur général du patrimoine/musée du Louvre, **Geoffrey de Bellaigue**, directeur des collections royales de la Reine, **Jean Coural**, conservateur général du patrimoine/Mobilier national, **André Desvallées**, conservateur général du patrimoine/direction des Musées de France, **Alain Erlande-Brandenburg**, conservateur général du patrimoine/musée national du Moyen Âge, **Jean Feray**, inspecteur principal honoraire des Monuments historiques.

(Les titres mentionnés sont ceux que les experts portaient en 1992)

La collection « Vocabulaires » et l'Inventaire général du patrimoine culturel

Initiée par l'Inventaire général, la collection est née en 1969 sous l'impulsion d'André Chastel. Pour "recenser, étudier et faire connaître le patrimoine" français, le service avait besoin de fixer le langage de chacune des disciplines afin d'en préciser les différentes notions. *In fine*, il s'agissait de stimuler l'intérêt pour tous les patrimoines, en proposant les outils de leur analyse.

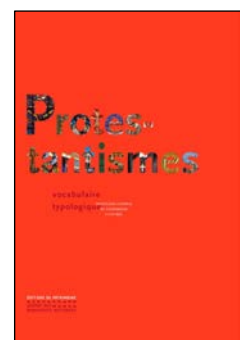
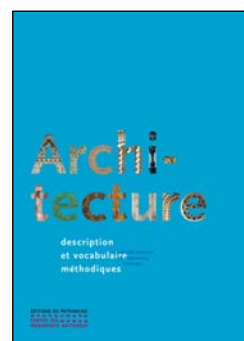
Chaque volume en définit les formes et les techniques avant de procéder à leur interprétation historique. Les références historiques apparaissent systématiquement dans un riche appareil de notes. Une relation étroite est établie entre le texte et l'image. Chaque volume de cette collection prestigieuse constitue un usuel d'histoire de l'art pour les professionnels, les étudiants et les amateurs.

Le premier titre de la collection, *Architecture*, a fait l'objet d'une remise à jour complète en 2011. Il est désormais le best-seller des Éditions du patrimoine.

Titres parus :

Architecture, Céramique, Espace urbain, Jardin, Mobilier domestique (2 tomes), Métal, Objets civils domestiques, Ornement, Peinture & dessin, Protestantismes, Sculpture, Vitrail, Voitures hippomobiles.

Cette collection est publiée grâce au soutien de la direction générale des Patrimoines, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, ministère de la Culture.



Quelques pages de l'ouvrage

Les banquettes

BANQUETTE, n. f. (forme f., banquette).

Siège à plusieurs places, peu profond, garni, comportant éventuellement soit un dossier, banquette à dossier, soit des accotoirs, banquette à accotoirs, soit les deux, mais alors avec une garniture non simple, c'est-à-dire posée directement sur bois. Le nombre de places peut être apparent.

1. Le terme « banquette » apparaît à la fin du xv^e siècle. On le trouve dans l'Inventaire général du mobilier de la Couronne (Goussier, II, 231, 456, 451, etc.). Il est utilisé en concurrence avec le terme « bence ». Il semblerait qu'à cette époque la banquette soit nettement plus petite que cette dernière, toutes les deux étant cependant alors couvertes. Selon Jovanis, ce terme provient d'Italie où il correspond à un siège à accotoirs sans dossier (Oliv. Jovanis, *Formes et banquettes*, p. 450). Au xviii^e siècle, selon Haxvax (I, 241, et 245), on trouve également le terme « bence » qui désigne alors, Dolidaine, sous le terme « banquette de crèche », désigne un meuble à deux places, garni, sans dossier, mais à accotoirs. Haxvax (p. 613) désigne sous ce terme des « espèces de tabourets dont la hauteur est prolongée... ». Curieusement dans l'Inventaire des biens de Madame de Pompadour on trouve occasionnellement « deux petites banquettes à une place » (Comar, 49). Le terme « banquette » apparaît dans l'Encyclopédie pour désigner un siège à plusieurs places, garni, sans dossier ni bras. Enfin l'Inventaire des biens de Madame de Pompadour (1764) présente : « une banquette en encaissage... ». S'agit-il d'une banquette triangulaire ou d'une banquette à un accotoir ? (Comar, p. 14 et 125).

2. Le terme « banquette » apparaît à la fin du xv^e siècle et correspond alors à un siège garni. Au xviii^e siècle on constate qu'il est garni en son, mais qu'il peut comporter un dossier et des bras selon l'Inventaire général des Mobilier - Haxvax, I, 244, 245 contrairement à l'épique de Gué, *Glossaire*, I, 115.

3. *Inventaire des biens de Madame de Pompadour* (Comar, 194).

Banquette d'embrasure, n. f. Banquette de crèche ?

Banquette trapézoïdale destinée à s'encasturer dans l'embrasure d'une fenêtre. Elle est généralement à deux places.

1. On trouve « une banquette pour l'embrasure de la crèche » dans G. Jacob (Lariva, *Georges Jacob*, 214). Le terme « banquette de crèche » est utilisé par Dolidaine et Boucher (Vie de Banquette, n. 1). Nous ne savons malheureusement pas si ces auteurs désignent systématiquement des banquettes à deux places et support d'accotoirs ou des sièges trapézoïdaux. Dans le livre-journal de Dolidaine on trouve la mention à plusieurs reprises de banquettes « avec ou sans la même dimension devant et derrière les... à 4 pieds 5 pouces par derrière et 4 pieds 10 pouces par devant ». Cf. Haxvax, *Louis Dolidaine*, p. 28. Nous supposons qu'il s'agit de banquettes d'embrasure.

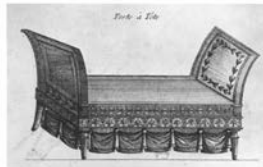
Banquette à un accotoir, n. f.
Banquette souvent accotée, n'ayant qu'un accotoir.



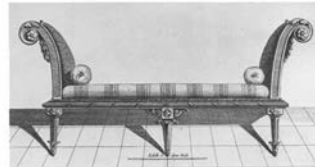
438. Banquette, 17^e siècle du xviii^e s., Bignon, Maître des Arts décor., Paris.



439. Banquette, palette, Maître Jean-Baptiste-Bianchi, Anvers.



440. Banquette à accotoirs, bois, bois à tête, Vers 1780. Estampe gravée par Fay d'après Labade. Bibl. nat., Paris.



441. Banquette à accotoirs noués, bois - banquettes de crèche à la royale, Vers 1775. Estampe par Dupré d'après J.-B. Boucher. Bibl. nat., Paris.



442. Banquette à accotoirs, palette, Maître d'And., Gand.



443. Banquette, d'une paire à accotoirs noués, bois à accotoirs noués, Vers 1780 s., Dolidaine, Coll. part., Evreux.

LES MEUBLES ANNEXES DES SIÈGES

AGENOUILLOIR, n. m.

Petit banc bas servant à s'agenouiller.
N.B. Ce meuble est rarement indépendant.

PRIE-DIEU, n. m.

Meuble à petite plate-forme basse, le fond servant à s'agenouiller, le sommet du dossier, large et souvent garni, formant accotoir. Le prie-dieu peut comporter un petit pupitre portatif ou non devant l'accotoir ou le remplaçant : *prie-dieu à pupitre*. Il peut également comporter une petite armoire dans le dossier ou un coffret sous le fond pour poser des livres de prières. N.B. Le prie-dieu peut se confondre avec la voyeuse à genoux, sauf lorsqu'un motif symbolique de décor permet de la distinguer.
Voir aussi : *Sièges à transformations* et *Secrétaire en pente à Meubles combinés*.

1. Le Dictionnaire de l'Académie (1694) indique que le prie-dieu est une « sorte de pupitre sur lequel on appuie en priant Dieu et qui est accompagné d'un marchepied ou d'un s'agenouiller ». Voir *Formulaires*, *Le dictionnaire des Heures*, p. 32, un meuble de J. F. Harle.

2. Voir Albert Marlet, *Meubles signés n° 6*, un meuble de Jacob-Denis.

CHAISE PRIE-DIEU, n. f.

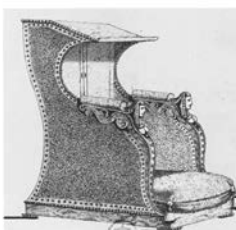
Chaise à fond bas mais plus élevé que le prie-dieu, dont le dossier comporte un accotoir, et servant alternativement à s'asseoir et à s'agenouiller.
N.B. Meuble d'église.

PRIE-DIEU BRISÉ, n. m.

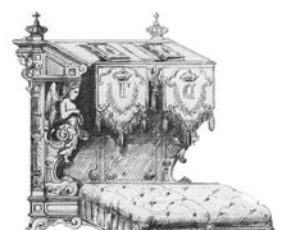
Prie-dieu à deux fonds, le supérieur servant de siège, mobile, se soulevant pour dégager le deuxième situé au-dessous et servant d'agenouiller.
N.B. Meuble d'église.



609. Prie-dieu, xvii^e s., Hignat général, Chateau-Francais.



660. Prie-dieu à pupitre, 1819 (selon un modèle de 1836). Estampe d'après un dessin de Neudorff. Bibl. nat., Paris.



661. Prie-dieu à pupitre, Entre 1825 et 1865. Dessin de cat. de commande de H. Fourcand, recouvert tertiaire. Bibl. Forney, Paris.



662. Meuble servant de prie-dieu, à armoire et pupitre, xviii^e s., Estampe - Salles Française - par Marlet. Bibl. nat., Paris.



663. Prie-dieu à armoire et pupitre, xviii^e-xix^e s., Coll. part., musée de Paris.



664. Prie-dieu à armoire et pupitre, Entre 1848 et 1862. Dessin de la M^{me} Alphonsine Goussier, Cabinet des Dessins, maître des Arts décor., Paris.

LIT À LA POLONAISE, n. m. (lit à la romaine?). Lit de bout ou plus généralement de travers, à deux chevets et parfois à dossier, surmonté d'un dais de dimensions inférieures à la surface du lit, porté par quatre montants en partie métalliques, galbés (en S ou en C), cette partie galbée pouvant être montée sur des parties droites. Le lit à la polonoise peut être également dit à la turque (voir p. 236).

La ceinture du dais est en couronne (c'est-à-dire circulaire) ou chapeau (c'est-à-dire rectangulaire). En élévation, le dais est galbé en ogive, c'est-à-dire semi-sphérique ou à l'impériale, c'est-à-dire en S.

1. Notre définition correspond à celle de Basso (p. 465 et 681) à cette différence près que pour lui ce lit peut être qu'un lit de travers. Il illustre son texte par un modèle à deux chevets et un dossier. Il précise en outre que ce lit ne peut être propre qu'à une seule personne et que le paravent ou impériale est d'un tiers plus petit que le lit de lit. Cette définition correspond également au dessin de l'Encyclopédie (luxe chevret) et à ceux de Lalonde (luxe chevret) de Delonno (luxe) à deux chevets et un dossier et de Basso (luxe chevret et deux chevets et un dossier).

2. Dans l'Encyclopédie, un lit dit « à la romaine » ressemble beaucoup au lit à la polonoise (Mémorial, p. 17).

3. Le lit de bout à la polonoise pourrait être intitulé « lit à la dauphine » si l'on en avait un dessin de Ramon publié par Havard.

4. Delonno dessine un modèle à trois dossiers; Basso dessine un modèle à deux chevets et un modèle à trois dossiers. Delonno livre en juillet 1768 un autre grand lit de lit à la polonoise, bordé des quatre faces à trois dossiers (« Mémorial, Louis Delonno, p. 52).

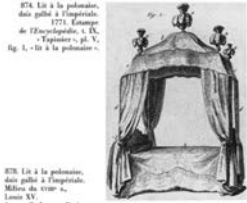
5. Si pour Delonno le « lit à la turque » est lié à chevets amovibles, on peut être une femme de Delonno en juillet 1768 « un lit de lit à la turque et à la polonoise » (Mémorial, Louis Delonno, p. 52). Un modèle intéressant portant l'estampille de Saint-Georges est publié dans Le style Louis XV.

6. FOUVERAUX, La dynastie des Haies, p. 106, en publie un modèle de J. F. Haies.

7. WATSON, Le mobilier Louis XV, II, 154, en donne un exemple.

8. HAVARD, III, 489.

9. HAVARD, III, 489.



874. Lit à la polonoise, dais galbé à l'impériale. 1771. Estampe de l'Encyclopédie (CN. « Tapisserie », pl. V, fig. 1, « lit à la polonoise »).



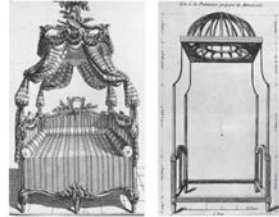
878. Lit à la polonoise, dais galbé à l'impériale. Milieu du XVIII^e s. Louis XV. Anc. coll. Jansen, Paris.



879. Lit à la polonoise, dais presque plat, en couronne. 2^e moitié du XVIII^e s. Louis XVI. Anc. coll. Jansen, Paris.



880. Lit à la polonoise, dais presque plat, en couronne. 2^e moitié du XVIII^e s. Louis XVI. Anc. coll. Jansen, Paris.



875. Lit à la polonoise, à trois dossiers, dais en couronne. Vers 1772. Estampe d'après Delonno.



876. Lit à la polonoise, dais en dôme. Vers 1780. Estampe par Delonno, d'après Lalonde. Bdd. des Arts décor., Paris.



881. Lit à la polonoise, dais plat, en couronne. 2^e moitié du XVIII^e s. Louis XVI. Musée des Beaux-Arts, Lyon.



877. Lit à la polonoise, dais en dôme. Fin du XVIII^e s. Dessin anonyme. Cabinet des Dessins, musée des Arts décor., Paris.



882. Lit à la polonoise, dais plat, rectangulaire. Fin du XVIII^e s. Directeur. Anc. coll. Jansen, Paris.

TABLE EN CABARET, n. f. cabaret, cabaret sur pied, cabaret à café, cabaret à thé, table à café, plateau de service, table à thé.

Petit table rectangulaire, circulaire, ovale, chapeau ou même triangulaire, comportant un dessus soit creux en cuvette, soit à plateau rapporté (avec ou sans poignées). Bdd ou amovible) soit encore plat mais lavable, servant à prendre des boissons. Cette table pouvait porter en permanence un service à thé ou à café. Le dessus peut être en bois (plateau ou cuvette), de laque unie ou à motif, ou peint et verni, ou simplement verni, ou en porcelaine (soit à plateau, soit à simple plateau) ou encore en tôle, ou en marbre (blanc ou en cuvette). Les pieds peuvent être plantés. Certaines de ces tables constituent le dessus d'une table à ouvrage ou d'un secrétaire. Voir Table à ouvrage-table en cabaret et Secrétaire en trois-table en cabaret, etc. D'autres sont combinées avec une table de lit; voir Table de lit sur table.

1. Le terme « cabaret » apparaît à la fin du XVI^e siècle et dérive, à l'origine, un plateau. Les tables, elles, auraient été appelées « cabaret sur pied », « table en cabaret », « table de cabaret », « cabaret à café », « cabaret à thé » (Havard, I, 477 et IV, 1189). Elles seraient également issues du langage; voir ce mot, p. 328. Dans l'acte de décession de A.C. de Boule au 1715, il se trouve « un petit pied de cabaret », « Saveriac, André-Charles de Boule », p. 475. Le Dictionnaire de Trévoux dans l'édition de 1721 signale que le « cabaret » est « le nom d'un petit meuble qui sert ordinairement pour le service. C'est une petite table avec des bords, ordinairement couverte de vernis sur quoi l'on met des coupes et des soucoupes pour prendre du thé, du café, etc. ». Nous supposons que les « tables à café » peintes ou gravées signées par Antoine de Lamoignon, III, 1740 en 1762 (1762 et mentionné en Préface) sont de modèle semblable aux précédentes.

2. Le terme « plateau de service » figure dans le recueil de La Mignonette.

3. DEWEZ, Dictionnaire de tapisserie, p. 106, cite la « table à thé » à pied en X planté.

4. Voir dans l'Encyclopédie des termes de Mémoires de Philippe de Comares, 1740 « une table en cabaret avec son plateau de bois verni de la Chine... ». On en trouve des illustrations à l'usage, Le salon de la France, p. 196 à 200, II, p. 170, une peinture de Laurore intitulée Le salon. Voir encore une nature morte de Charles Lesclapart d'après Gaspard (d'après des peintures, Ecole française avec et sans tables, p. 90, II, 144. Voir également Lavoisier, Le mobilier français, II, 69 et 72 et 105.

5. Cf. visite Versailles, Palais des Comptes, le 20 novembre 1777, n° 290, un meuble estampillé Anelli, à rebords à quatre poignées.

6. Voir la table publiée par Havard, Le salon de la France, p. 196 à 200, II, p. 170, une peinture de Laurore intitulée Le salon. Voir encore une nature morte de Charles Lesclapart d'après Gaspard (d'après des peintures, Ecole française avec et sans tables, p. 90, II, 144. Voir également Lavoisier, Le mobilier français, II, 69 et 72 et 105.

7. Voir le Journal de Guiseppe du 29 septembre 1789, portant en titre du sieur Lapeyrolle, marchand tapissier et maître à Bordeaux, qui vend, entre autres, des « cabarets vernis à la chaise et en tôle ».

8. Voir un exemple dans Janssen, Le mobilier français, II, 35. Il semble que certaines tables à simple dessus de marbre soient également appelées ainsi : « Une table à cabaret, garnie de trois cuves vides, de hauteur, avec chacune un balustron au pourtour et un tiroir au-dessous sur le dessus de laquelle table est un marbre blanc, garni d'une monture de ferme ou pourtour d'écrou, inventaire de Jean-François Orléans, p. 330.

9. Certaines tables Louis XV à dessus en creux sont garnies de cuve (cf. vente Paris, hôtel Drouot, salle 11, le 30 mai 1969,



1130. Table en cabaret, à marbre en creux, rectangulaire. Milieu du XVIII^e s. Louis XV. Estampille G.C. Samois. Musée des Arts décor., Paris.



1131. Table en cabaret, à marbre (t), circulaire. 2^e moitié du XVIII^e s. Estampe « Côté page » par Delonno. Bdd. des Arts décor., Paris.



1132. Table en cabaret, à marbre en creux, rectangulaire. Milieu du XVIII^e s. Musée Jacquemart-André, Paris.



1133. Table en cabaret, à marbre (t), circulaire. 2^e moitié du XVIII^e s. Estampe « Côté page » par Delonno. Bdd. des Arts décor., Paris.



1140. Table en cabaret, à marbre, rectangulaire, à angles rabotés. 2^e moitié du XVIII^e s. Louis XVI. Musée Camondo, Paris.



1142. Table en cabaret, à plaque de porcelaine. Faute 1770 et 1780. Trianon. Par Marie-Caroline. Musée Camondo, Paris.



1143. Table en cabaret à plaque de porcelaine. Paris à 1770, Trianon. Estampille M. Carlin. Coll. Nourissin, Paris.

1144. Table en cabaret, à plaque de faïence. Vers 1920. Est. comm. « Au Confortable » à Bordeaux. Coll. pers.

COMMODE À RIDEAUX, n. l.

Commode dont les tiroirs sont dissimulés par un ou deux rideaux (de bois) (voir ce mot p. 141).

COMMODE À TRAVÈSES D'ARMOIRES, n. l.

Meuble à hauteur d'appui comportant une travée de tiroirs encadrée d'armoires, ou deux travées de tiroirs encadrant une armoire centrale. N.B. La distinction du buffet à travées de tiroirs où les tiroirs ont une importance moindre.

COMMODE À TIROIRS D'ENCOIGNURES, n. l.

Commode comportant un raccord de la face au dos armé ou en pain coupé (droit ou échantonné) fermé par des tiroirs.



1801. Commode à rideaux. Vers 1770-1775. Exemplaire J.-H. Bonnaire. Musée Condé, Paris.



1806. Commode à rideaux. P. quart du XVIII^e. Exemplaire J.-F. Lefebvre. Vente publique du 7-12-1979, Palais d'Orsay, Paris.



1807. Commode à tiroirs d'encorement. Vers 1780^e. Louis XV. Exemplaire P. Langlois, Wilhelms Abbey (Grande-Bretagne).



1810. Commode à tiroirs d'encorement, panneau de laque. 2^e moitié du XVIII^e. Louis XVI. Exemplaire Diderot. Longjumeau House (Grande-Bretagne).



1811. Commode à tiroirs d'encorement. 2^e moitié du XVIII^e. Louis XVI. Exemplaire Teyssier. Coll. part.



1808. Commode à tiroirs d'encorement. 2^e moitié du XVIII^e. Transilien. Antiquaire à Orléans par Boussier. Coll. Nourissin, Paris.



1809. Commode à tiroirs d'encorement, panneau de laque. 2^e moitié du XVIII^e. Louis XVI. Exemplaire Diderot. Longjumeau House (Grande-Bretagne).

Les étagères

ÉGOUTTOIR À VAISSELLE¹, n. m.

Meuble servant à entreposer la vaisselle lavée mais non essuyée. L'étagère est au sol, suspendue, murale ou à poser sur un évier. L'étagère est généralement en forme de caisse à fond ajouré par des lattes simples ou entrecroisées ou par un panneau percé. L'étagère au sol peut être en table d'applique, le dessus étant plein et la caisse ajourée occupant l'entrejambe². Il peut également être à panneau de fond plein³ : il est horizontal, il comporte alors parfois des rainures servant à drainer l'eau latéralement à l'évier, sinon il est en pente simple, ou double (en V) avec écoulement central. La caisse peut être subdivisée en compartiments par des barreaux parallèles. L'étagère peut comporter plusieurs niveaux de caisses ajourées. Il peut aussi comporter des parties en caisse ajourée et des tablettes pleines⁴. Il peut présenter une ou deux barrettes dégajetées ou à encoches⁵ doublant une traverse et servant d'étagère à couverts. L'étagère au sol peut être en caisse fermée par un dessus mobile⁶. Il peut être surmonté d'un dossier plein ou ajouré, ainsi que de tablettes pleines, de la largeur de la caisse, ou étroites et servant alors aux verres. L'étagère à poser et l'étagère d'applique peuvent être réservés aux assiettes et aux plats, à l'exclusion des autres récipients : ce sont alors non plus des caisses mais des cadres à quatre traverses, les deux plus longues à encoches⁷ ou des *stollers* à traverses de barreaux verticaux réservant la place de chaque élément. L'étagère à suspendre en caisse peut être à fond en U ou en V.

1. Terme employé dans le *Manuel verrolier*.
2. C'est le cas, entre autres, de l'étagère n° 1 (V. à la C., Artiste et Écouleur, p. 29 et 32).
3. V. à la C., Ardenais et Wallon, p. 32, « un tellier ».
4. GARNIER, *La connaissance des meubles régionaux*, p. 8, fig. 5.
5. Cf. SERRA, *Mobilier laundis en Dax* (l'étagère laundis) « comporte un dessus en partie ouvert. Voir aussi V. à la C., *Artiste*, p. 35, 2^e col., il est cité, entre autres, l'étagère en « caisse d'encorement 20 cm de profondeur et à couverture mobile à charnières ».
6. Cf. VALLAT, *Le mobilier des provinces alémaniques*, p. 35, un étagère à poser d'Éclat-Francois.
7. Cf. GARNIER, *La connaissance des meubles régionaux*, p. 56, fig. 32.



2186. Étagère à vaisselle, au sol, panneau et fond ajourés. Canton de Caillaux.



2183. Étagère à vaisselle, au sol, panneau pleins, fond ajouré, caisse d'entrejambe. Coll. part., Canton de Sigean.



2187. Étagère à vaisselle, au sol, fond incliné, plateau d'entrejambe, tablette à verres. Le camp, Ardenne.



2189. Étagère à vaisselle, au sol, panneau et fond ajourés, dessus fermé. Canton de Puyfieux.



2181. Étagère à vaisselle, au sol, panneau et fond ajourés. Canton de Caillaux.



2184. Étagère à vaisselle, au sol, panneau ajourés, fond plein, Musée archéologique et d'Art de la Thiérache, Verres.



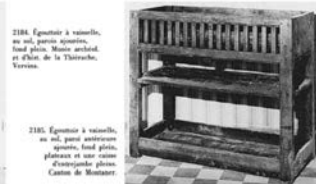
2188. Étagère à vaisselle, au sol, panneau et fond ajourés, à dessus fermé. Écoulement de la Grande Lande, Sabres.



2190. Étagère à vaisselle, au sol, panneau pleins et fond ajourés, dessus fermé, plateau d'entrejambe ajouré. Musée du pays de Vauxais, Larzac.



2182. Étagère à vaisselle, au sol, panneau et fond ajourés, plateau d'entrejambe ajouré. Coll. part., Caillaux.



2185. Étagère à vaisselle, au sol, panneau antérieur ajouré, fond plein, plateau et une partie d'entrejambe pleins. Canton de Montmarin.



2196. Étagère à vaisselle, au sol, panneau pleins et fond ajourés, dessus fermé, plateau d'entrejambe plein, une partie d'entrejambe ajourée, des tablettes à verres. Puyfieux de l'Éclat-Francois. Coll. part., Paris.

2198. Étagère à vaisselle, au sol, panneau pleins, fond ajouré, un plateau d'entrejambe plein, une partie d'entrejambe ajourée, des tablettes à verres. Puyfieux de l'Éclat-Francois. Coll. part., Paris.

Les Éditions du patrimoine

Ce ne sont pas moins de 500 titres différents qui sont proposés par les Éditions du patrimoine à l'amateur comme au spécialiste. 482 guides, monographies, livres d'art ou revues ; souvent disponibles dans plusieurs langues (jusqu'à 11 traductions pour certains d'entre eux !). Au total, plus de 700 références qui reflètent la richesse du patrimoine géré par le Centre des monuments nationaux et par ses différents partenaires, institutionnels ou privés.

21 collections identifiées permettent de trouver pour chaque titre le contenu et la forme les plus appropriés, déterminant ainsi un prix de vente qui tient compte à la fois des investissements effectués et de la mission de service public qui est celle de l'établissement public.



Direction éditoriale du Centre des monuments nationaux, les Éditions du patrimoine sont aussi l'éditeur délégué des services patrimoniaux du ministère de la Culture. Depuis 1996, elles ont pour vocation de rendre compte des derniers acquis de la recherche dans les domaines du patrimoine, de l'architecture, de l'histoire de l'art et de l'archéologie, et d'en diffuser la connaissance. Elles s'adressent aux amateurs et aux professionnels, aux étudiants et aux chercheurs, mais aussi aux enfants et aux publics en situation de handicap.

<https://www.editions-du-patrimoine.fr>